Image not found or type unknown

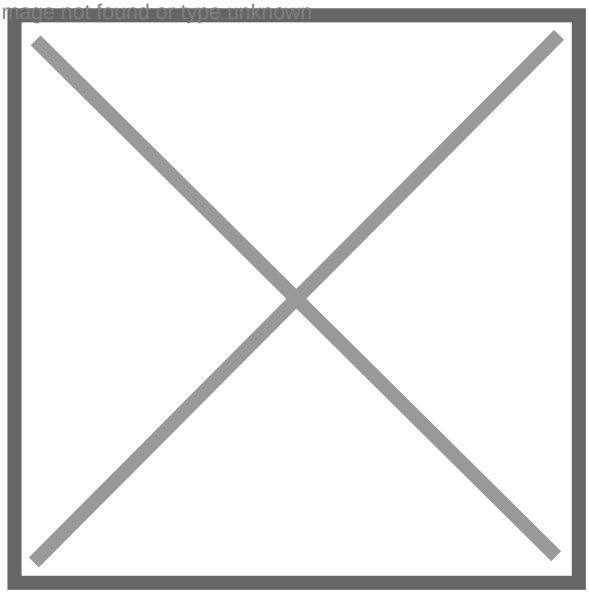

Habilitation confidentiel defense et infraction routière

Par **Dedes83**, le **01/04/2017** à **16:59**

Bonjour,

Une vieille infraction routière peut elle compromettre l'obtention de l'habilitation confidentiel defense ?
J'ai été contrôlé positif entre 0,5 et 0,8 à l'alcool il y a une quinzaine d'années. Pas de récidive depuis. Aujourd'hui je suis recruté pour un poste nécessitant l'habilitation confidentiel defense. Celle-ci est elle compromise ?
Merci.

Par **Visiteur**, le **01/04/2017** à **19:27**

Bonjour,
Pas de problème de mon point de vue après 15 ans. Votre infraction a été effacée.

Par **Dedes83**, le **02/04/2017** à **09:38**

Bonjour,
Merci pour votre réponse. J'ai effectivement cru comprendre que certains délits peuvent être effacés des bulletins 2 et 3 mais pas sur le bulletin 1 (irréversible). Donc finalement pas effacé à 100%.

Aussi, je me dit que les services délivrant ce type d'habilitation peuvent avoir accès au bulletins 1. D'où mon inquiétude.
Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés